

Dernière ligne droite sous haute tension au Congo

RDCongo À deux semaines du scrutin, les questions demeurent innombrables.

Dans deux semaines, le 23 décembre, plus de 40 millions de Congolais sont appelés aux urnes pour désigner le successeur de Joseph Kabila, au pouvoir depuis près de 18 ans, mais aussi les députés nationaux et provinciaux.

Un scrutin inédit car jamais une présidence ne s'est transmise par les urnes dans ce pays continent. Mais un scrutin au-dessus duquel planent encore bien des doutes à moins de deux semaines de sa tenue.

Le scrutin aura-t-il lieu le 23 décembre ?

Le président de la Commission électorale nationale indépendante, Corneille Nangaa, souvent présenté comme un simple exécutant du pouvoir de Joseph Kabila, assène à qui veut l'entendre que le scrutin est irrévocable et qu'il se tiendra bien le 23 décembre.

Une confiance qui contraste avec nombre de témoignages de membres de la société civile ou du clergé congolais qui décrivent tous des zones reculées du pays où aucun signe de scrutin n'est visible. C'est le cas notamment dans la province du Sankuru, née en 2015 du démembrement de la province du Kasai oriental.

Quelles élections ?

La loi électorale congolaise comme la constitution interdi-

sent le recours au vote électronique. Pourtant, les Congolais se préparent à aller aux urnes avec les "machines à voter", sorte d'imprimantes qui focalisent bien des tensions dans un pays où seuls 10% de Congolais ont accès à l'électricité et où ces machines ont été rebaptisées "machines à tricher".

Une partie de l'opposition continue de vouloir recourir au vote papier "au moins pour la présidentielle" comme l'avaient proposé aussi les évêques catholiques. Un compromis dont ne veut pas entendre parler la Ceni. Outre l'utilisation de cette machine, l'opposition met en cause la composition du fichier électoral. Les experts de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) qui ont audité le fichier ont estimé qu'il comportait 7 millions d'électeurs irrégulièrement inscrits.

Qui succédera à Kabila ?

Vingt et un candidats sont sur la ligne de départ. Sur cette liste, trois noms se détachent et devraient récolter une très large majorité des suffrages. Dans ce trio, on retrouve Emmanuel Ramazani Shadary, le dauphin de Kabila. Il dispose du soutien de tout l'appareil de l'État.

L'homme, originaire du Maniema, plus petite province du pays située à l'est de la RDC,

présente un charisme proche du néant et doit endosser l'héritage du "règne" de Joseph Kabila.

Shadary se retrouve aussi sur une liste de 14 Congolais sanctionnés par l'Union européenne, notamment pour son rôle, en tant que ministre de l'Intérieur, dans les massacres du Kasai début 2017.

Félix Tshisekedi est aussi en bonne position. Le fils d'Étienne Tshisekedi, l'opposant historique de Mobutu et Kabila, n'a pas l'aura de son père mais son nom, son parti, l'UDPS, et son assise dans le monde kasaien sont ses meilleures armes. Il s'est associé à Vital Kamerhe, ancien proche de Kabila qui dispose d'un vrai bastion au Sud-Kivu. Mais l'homme a aussi une image de girouette politique qui le handicape fortement.

Enfin, le candidat Martin Fayulu, sorti un peu de nulle part après des négociations entre les leaders de l'opposition (dont Tshisekedi et Kamerhe, qui ont quitté cet attelage). Cet élu de Kinshasa, originaire du Bandundu, a pour lui sa constance dans son combat contre Kabila. Il incarne le mouvement anti-Kabila et dispose du soutien de Jean-Pierre Bemba (favori de l'ouest du pays) et de Moïse Katumbi (favori de l'est). En cinq jours de campagne à l'est, il a drainé des centaines de milliers de personnes à ses déplacements, endossant le rôle de challenger N°1 au dauphin de Kabila, ce qui commence à énerver le pouvoir de Kinshasa.

Hubert Leclercq